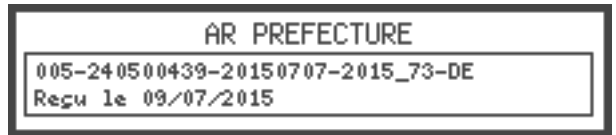




théâtre du
Briançonnais



Rapport de l'année 2014-2015 de l'ADAC/CCB théâtre du Briançonnais

scène conventionnée pour les écritures d'ici et d'ailleurs pôle régional de développement Culturel

I- Cadre Général de la délégation de service public

I-1- L'autorité délégante:

Par délibération en date du 1er février 2011, la Communauté de Communes du Briançonnais, représentée par Monsieur Alain Fardella, en sa qualité de Président a attribué à l'Association de Développement Artistique et Culturel du Briançonnais, représentée par Madame Carole Payen, en sa qualité de Présidente, la gestion du Théâtre du Briançonnais du 1er mai 2011 au 30 avril 2016.

I-2- Le délégataire, informations générales

I-2-1- Objet social

L'Association de Développement Artistique et Culturel créé le 3 février 2010 a pour objet de promouvoir, encourager toute forme artistique de spectacle vivant afin de permettre l'accès au plus grand nombre et de montrer le meilleur de la création contemporaine au sein de la CCB; intégrer la culture locale et les artistes locaux afin d'assurer la plus large diffusion de leurs œuvres; développer, encourager les liens avec l'ensemble des acteurs culturels de la CCB; initier tout événement artistique et culturel permettant la promotion du patrimoine culturel local; participer à l'émergence d'un lieu culturel et dans ce cas désigner le directeur chargé de l'élaboration du projet artistique et culturel ainsi que de l'animation de l'équipe. (J.O du 13 février 2010)

Le siège social initial établi 5, rue Saint Claude 05100 Puy Saint-Pierre a été transféré au théâtre du Briançonnais, 45, avenue de la République, 05100 Briançon (J.O du 13 décembre 2011). L'ADAC CCB est titulaire des licences de spectacles: 1-1046754/ 2-1035178/ 3-1046755. N° de SIRET: 520 656 927 000 24.

Conformément aux dispositions des articles R 123-18 et 19, R 123-45 et 46 du code de la construction et de l'habitation, l'établissement répond aux caractéristiques suivantes:

Type: L/P/W catégorie: 2ème

Effectif maximal du public autorisé: 1.250 public+ 21 personnel= 1.271 personnes.

La commission de sécurité s'est réunie et a visité l'établissement, le 13 décembre 2011. La date d'autorisation d'ouverture a été fixée au 17 février 2012.

Le responsable unique de sécurité de l'établissement est le Directeur: Frank-Eric Retière qui a été admis à l'issue de la formation sécurité obligatoire pour les titulaires des licences de spectacles délivrée par l' I.S.T.S. (institut supérieur des techniques du spectacle d'Avignon) qu'il a suivi conjointement en septembre 2011 avec le Directeur Technique / régisseur général, Joël Rey, reçu également.

I-2-2- Composition du capital

L'association ne dispose d'aucun capital, ni fonds propres.

I-3-Nature du service délégué (objet et étendue de la délégation, les missions)

I-3-1- Objet du service délégué

Le service délégué porte sur:

A titre principal:

- la gestion et l'exploitation administrative, technique et financière de l'équipement «théâtre du Briançonnais», lieu de diffusion de spectacles vivants (théâtre, danse, musique, arts du cirque) dans le Briançonnais,
- la programmation dans le cadre d'une saison culturelle présentant une offre de qualité avec un équilibre pluridisciplinaire. La diffusion se fera dans et hors les murs afin de déployer sa présence sur l'ensemble du territoire,
- la programmation de spectacles jeunes publics au sein du théâtre et dans les écoles, accompagnée d'actions culturelles avec le milieu scolaire,
- la mise en œuvre d'actions culturelles et d'actions de sensibilisation auprès des publics, dans une dynamique de collaboration avec les structures locales, départementales, régionales et avec l'Italie,
- l'accueil de résidences d'artistes développant une action de proximité articulée avec le territoire,
- l'accompagnement de pratiques amateurs dans le cadre de partenariats avec les services culturels et artistiques du délégant et des acteurs locaux,
- l'accueil des porteurs de projets en les orientant vers les structures pouvant les accompagner dans leurs démarches,
- l'accompagnement de la réflexion pour le projet soit de rénovation, soit de création d'un nouveau théâtre.

A titre accessoire:

- la gestion de la location de l'équipement
- la gestion du débit de boissons (licence IV)

L'ensemble des actions prendra en compte les spécificités du territoire et participera à son développement culturel. L'action du théâtre s'inscrira dans le cadre de la politique culturelle de la Communauté de Communes du Briançonnais.

I-3-2- Moyens

Chaque année, le délégant verse au délégataire une contribution financière en contrepartie des contraintes spécifiques de service public conformément à l'article L 2224-2 du code général des collectivités territoriales.

Pour 2012, le montant de référence de la contribution s'est élevé à 370.616 € HT (Trois cent soixantedix mille six cent seize euros) et 396.559 € TTC.

Pour 2013, le montant de référence de la contribution s'élève à 383. 886 € HT (Trois cent quatre vingt trois mille huit cent quatre vingt six euros) et 405.000 € TTC.

Pour 2014, le montant de référence de la contribution s'élève à 392.579 € HT (Trois cent quatre vingt douze mille cinq cent soixante dix neuf euros) et 401.000 € TTC.

Pour 2015, le montant de référence de la contribution s'élève à 378.500 € HT (Trois cent soixante dix huit mille cinq cent soixante euros) et 386.448 € TTC.

I-4- Caractéristiques principales du contrat

Le mode de délégation de service public est l'affermage. (Article I-2 de la D.S.P)

I-5- Moyens du délégataire pour la réalisation de sa mission

I-5-1- Ressources humaines

. organigramme (document ci-joint)

. description des postes permanents, vacataires et bénévoles (documents ci-joints : tableau des effectifs et fiches de poste)

L'équipe est constituée de 7 permanents en CDI :

Un Directeur:

responsable de la programmation artistique, du management de l'équipe, des finances du lieu avec l'Administrateur (Budget Prévisionnel, Suivi Budgétaire et Contrôle de Gestion) devant l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration de l'Association. Le directeur a été nommé lors de l'Assemblée Générale de l'ADAC CCB en date du 19 mars 2011.

Un Administrateur:

chargé de l'administration et de la gestion du lieu ainsi que des ressources humaines. Il est à noter que ce poste a fait l'objet d'un financement dans le cadre du dispositif des postes d'agents de développement artistique et culturels financés par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Une Assistante administrative et comptable à trois quart de temps (25 heures hebdomadaires/ Contrat Unique d'insertion)

sous l'autorité de l'administrateur du Théâtre, elle le seconde dans l'ensemble de ses missions tant en matière comptable (saisie des factures en comptabilité) qu'en termes de ressources humaines (fiches de poste, congés, formation professionnelle) et de suivi des affaires générales du Directeur et de l'Administrateur et de l'équipe (rédaction des compte rendus d'équipe, prise de rendez-vous). Le poste a été ouvert le 1er janvier 2012. Depuis le 1er octobre 2012, BDO (ex SOVEC) n'effectue plus la saisie comptable. Il est à noter que le C.U.I. s'est achevé au 31.12. 2014. Comme nous l'avions envisagé, le contrat a été transformé en CDI avec un volume horaire équivalent.

Une Attachée des relations avec les publics:

Chargée des relations avec les publics et du service éducatif et culturel, elle participe à l'accroissement des publics du théâtre du Briançonnais tant en termes quantitatifs que qualitatifs. L'accent est particulièrement mis sur les actions de relations avec les publics scolaires et familiaux dans le cadre, notamment du service éducatif et culturel. Elle travaille en binôme avec l'Attachée à l'information en lien étroit avec la chargée de l'accueil billetterie.

Une Attachée à l'information:

Elle définit et élabore la stratégie de communication du théâtre du Briançonnais, élabore le plan de communication, développe les contenus des outils de communication avec le Directeur. Elle participe à la mise en œuvre des actions culturelles et participe au travail de billetterie et aux réunions de fréquentation des publics. Elle participe également avec le Directeur à la programmation musicale. Elle travaille en binôme avec l'Attachée aux Relations avec les Publics en lien étroit avec la chargée de l'accueil billetterie.

Une Chargée de l'Accueil et de la Billetterie:

En lien avec avec l'Attachée à l'information et à l'Attachée aux relations avec les publics, elle accueille, oriente, conseille et informe les publics du Théâtre du Briançonnais. Responsable de la billetterie, elle assure les ventes de billets sur le logiciel Sirius. Elle est en charge, également, de l'accueil artistique (réservation des hôtels, des transports, de la mise à jour des feuilles de route, d'une manière globale de la logistique des compagnies et des productions accueillies au tdB).

Un Directeur Technique :

Responsable de la réalisation et de l'exploitation technique des activités du Théâtre du Briançonnais, il est responsable des équipements et du bâtiment.

Un Régisseur Lumière*
Un Régisseur Son*
Un Régisseur Plateau*

*L'ensemble de ces postes a fait l'objet d'une concertation en interne afin d'envisager une réévaluation du taux horaire des intermittents, par lissage, sur une période de 2 ans (2012,2013). La direction a proposé une réévaluation du taux horaire brut qui est passé de 11,73€ à 12,50€ au 1er janvier 2013 et à 13€ au 1er juillet 2013.

Des hôtesses d'accueil du public:

Comme indiqué par la nouvelle direction du Théâtre du Briançonnais, ces emplois bénéficient désormais d'un CDI (contrat à durée indéterminée intermittent, spécifique à notre branche d'activité le spectacle vivant et conforme à la C.C.N.E.A.C. Dite convention SYNDEAC)

L'ensemble de l'équipe relève de la Convention Collective des Entreprises Artistiques et Culturelles (Convention dite SYNDEAC). La direction porte une attention particulière aux conditions de travail des salariés et privilégie le dialogue social en interne ainsi que par le biais des instances représentatives du personnel qui ont été désignées le 5 avril 2013 : Laetitia Coduri (titulaire) Yves Joubert (suppléant).

Conformément au code du Travail et à la délégation de service public, l' A.D.A.C. C.C.B. a repris l'ensemble des salariés du Théâtre Le Cadran qui souhaitaient faire partie de la nouvelle équipe du Théâtre du Briançonnais.

. Evolutions des postes

Les aménagements des fiches de poste proposées aux attachées des relations avec les publics, leurs promotions individuelles ont donné pleinement satisfaction tant à la structure qu'aux salariées.

Pour mémoire une attachée aux relations avec les publics est devenue attachée à l'information tandis que l'autre attachée aux relations avec les publics a vu ses missions recentrées sur le développement des publics et plus particulièrement les plus jeunes puisqu'elle anime le service éducatif et culturel.

L'ouverture du poste d'assistante administrative et comptable vient renforcer le pôle administratif et participe d'une réduction des dépenses puisque depuis juillet 2012 la comptabilité n'est plus externalisée. En revanche, depuis le 1er janvier 2013, les payes sont externalisées. Cette décision permet une sécurisation juridique dans un contexte de technicité accrue du traitement des données sociales. Cette mesure a permis de dégager du temps à l'administrateur.

En rapport des propositions faites dans la D.S.P., l'organigramme proposé initialement a été scrupuleusement respecté. La masse salariale est contenue: 9,94 E.T.P. (équivalent temps plein) au 31.12.2014. A effectif constant, l'équipe a mis en œuvre une saison artistique et culturelle de 25 spectacles et de 86 représentations dont 23 spectacles en diffusion et 2 spectacles en création (Le sable dans les yeux de Bénédicte Couka, mise en scène : Lucile Jourdan/Cie Les Passeurs/ Au -dessus de la plaine de Claire Gatineau, mise en scène : Claire Gatineau et Viviane Esczut). Sur les 86 représentations, il faut observer que 58 se sont déroulées dans les murs du Théâtre (67%) et 28 hors les murs (33%).

. Aides à l'emploi

Trois postes bénéficient d'une aide à l'emploi:

. le poste d'assistante administrative et comptable bénéficie d'une aide à l'emploi sous la forme d'un contrat d'accompagnement à l'emploi pour une salariée âgée de 57 ans.

. le poste d'administrateur bénéficie d'une aide au poste d'agent de développement artistique et culturel (poste ADAC). Le montant de l'aide est plafonné:

- . 18.000 € au démarrage du poste (versés sur l'exercice 2012).
- . 12.000 €, en attente de versement (à l'issue de l'envoi du bilan et du compte de résultat 2012 2013).
- . 6.000 € à l'issue de la deuxième année (2014).

. le poste du directeur technique devrait bénéficier d'une aide au poste d'agent de développement artistique et culturel (poste ADAC). Le montant de l'aide est plafonné:

- . 18.000 € au démarrage du poste (versés sur l'exercice 2014).
- . 12.000 €, en attente de versement (à l'issue de l'envoi du bilan et du compte de résultat 2014).
- . 6.000 € à l'issue de la deuxième année (2015).

Il est à observer que ces aides s'achèveront en 2016 et qu'il sera nécessaire par voie de conséquence, de réajuster le budget et de trouver les produits en rapport.

I-5-2- Ressources en locaux

Conformément au titre II- Article II-1-1 intitulé désignation des biens immobiliers, l'ADAC CCB profite de la mise à disposition afin de lui permettre son exploitation:

- d'un équipement situé au 45, avenue de la république, à Briançon à l'exception:
- de la salle de cinéma de 240 places appartenant à la Ville de Briançon et gérée par un délégataire. Cette salle occupe environ 1/3 du rez de chaussée du bâtiment et partage le même hall d'accueil que le théâtre
- de la salle des associations, gérée par la Ville de Briançon
- de la salle bleue et du bureau attenant, gérés par le délégant
- un parking extérieur, géré par la Ville de Briançon.
- un local de stockage (200m2) mis à disposition par convention d'occupation à titre précaire (un an renouvelable à la demande de l'occupant) par la Ville de Briançon.

Ce périmètre comprend:

- un hall d'entrée commun avec le cinéma,
- une salle de spectacles de 364 places assises,
- un foyer restaurant d'une capacité de 156 places assises avec cuisine relais au 1er étage (foyer-bar),
- une salle de réunion (salle 6) pour 108 personnes,
- un bureau d'accueil, trois bureaux administratifs,
- un local de stockage du matériel technique (salle 4)
- une régie son et lumière
- trois loges et une loge habilleuse
- des petits locaux de stockage.

I-5-3- Ressources en matériel technique et scénique

Elles sont conformes à l'article II-1-2, intitulé désignation des biens mobiliers; l'inventaire étant présenté en annexe.

Le fait marquant à signaler est l'attribution en décembre 2012 par l'ADAC CCB / Théâtre du Briançonnais d'un dossier FEDER/ALCOTRA «Terra Comuni» 2013-2014) qui traduit dans les faits le caractère transfrontalier du projet artistique et culturel proposé dans le cadre de la DSP mais aussi garantit la mise à disposition du matériel acquis par le précédent délégataire et dont une des conditions de réalisation était la poursuite d'un projet transfrontalier avec l'Italie.

I-5-4 Ressources en informatique

En 2011, l'association a investi dans du matériel informatique pour un montant de 6.000 € TTC afin d'assurer le fonctionnement de l'exploitation. L'installation a été réalisée dans la semaine précédant la prise d'exploitation. Il est à signaler que lors de notre prise d'activité, les matériels informatiques disponibles étaient soit hors d'usage, soit en nombre limité (1 ordinateur PC et 1 portable).

Les conditions de la D.S.P (retour des biens au délégant) conduisent le délégataire à louer du matériel informatique plus qu'à en acquérir. D'ailleurs, la pré-installation que nous avons faite est insuffisante aux besoins en informatique liés à l'exploitation du lieu.

Comme le précédent délégataire, nous avons louer notre matériel informatique, compte tenu de moyens financiers très limités (absence de fonds de roulement) sachant qu'en terme de gestion, cette solution est plus onéreuse mais adaptée à nos conditions de fonctionnement tant juridiques, qu'économiques.

Nous avons conclu une acquisition crédit bail avec le Crédit Agricole d'un montant de 11.666 € (remboursement de 291.33 € HT mensuel) et qui prendra fin le 30 avril 2016.

I-5-5- Actions marquantes engagées par le délégataire en matière de management, d'organisation, de méthode:

Comme nous l'avons indiqué dans notre projet artistique et culturel, le directeur propose un mode de management participatif. En termes d'organisation, l'équipe se réunit sous l'autorité du Directeur hebdomadairement. La réunion de l'équipe comprend un ordre du jour. Un relevé systématique est élaboré et affiché par l'assistante administrative et comptable. Au cours des saisons, le mode de management a évolué vers un mode de management de responsabilisation avec des délégations fortes.

D'autres réunions ont lieu ponctuellement sur des thématiques précises: réunion des jauges, réunion d'organisation d'événements. Chaque responsable réunit en entretien le ou les membres de son équipe selon une périodicité liée aux besoins du service.

Depuis septembre 2014, l'Administrateur a réalisé, en complémentarité avec Philippe Fabre, en aide managériale, des fiches de poste co-construites avec chaque salarié et validé par chacun d'entre eux. Des objectifs pour la saison ont été définis avec le N+1.

Un audit organisationnel a été réalisé en janvier 2013 et permet d'envisager à terme, la mise en œuvre d'une démarche de projet d'établissement et de projets de service. Un dispositif local d'accompagnement a été lancé par le Directeur afin d'anticiper le positionnement du Théâtre dans le paysage culturel briançonnais. Ce DLA devrait l'objet d'un accompagnement par un cabinet spécialisé dans le domaine artistique et culturel.

8 permanents ont bénéficié en 2014 de 2j ours de formation professionnelle continue et 1 permanent a bénéficié de 3 jours de formation professionnelle continue.

En 2015, l'Administrateur du Théâtre a informé l'ensemble de l'équipe des nouveaux dispositifs de la formation professionnelle (compte personnalisé formation). Il a recueilli l'ensemble des besoins de formation et va proposer à chaque salarié(e) des modalités de mise en œuvre.

D'autre part, nous avons organisé un stage intra en habilitation électrique pour 6 intermittents du spectacle employés par le Théâtre du Briançonnais. Nous avons procédé à l'élection de délégués du personnel (un titulaire, un suppléant) le 5 avril 2013. L'Administrateur a organisé de nouvelles élections de délégués du personnel. Aucun syndicat n'a présenté un candidat et aucun salarié ne s'est présenté en candidat libre. Un procès-verbal de carence a été adressé à l'inspection du travail.

Durant l'année 2014, nous avons poursuivi un travail d'accompagnement managérial avec Philippe Fabre (consultant management culturel) qui nous a permis d'établir à titre définitif en plein accord avec les salariés de l'équipe les fiches de poste, de poser une analyse SWOT (avantages/inconvénients, forces/ faiblesses) un tableau de bord de suivi du Théâtre partagé sur un outil commun. Désormais, nous bénéficions d'entretiens de confort qui fixent les objectifs du Théâtre et facilitent l'écoute des salariés. A terme, nous pensons travailler sur les projets de service et le projet d'établissement.

Le travail d'accompagnement managérial va être poursuivie en 2015 par Philippe Fabre. Un dispositif local d'accompagnement a été réalisé par la ligue de l'enseignement des Hautes-Alpes. L'objectif est d'interroger le positionnement du Théâtre dans le paysage culturel briançonnais. Le D.L.A devrait déboucher sur un accompagnement par un consultant extérieur afin de mieux envisager de développement du Théâtre dans les années à venir et ce, dans la perspective du renouvellement de la D.S.P. (2016-2022).

Compte tenu de l'état des finances, le directeur avait proposé au conseil d'administration de l'association de reporter en 2013, sous réserve des résultats financiers et de l'évolution du budget du Théâtre:

- la réévaluation de son salaire prévue au 1er juin 2012 afin que sa rémunération soit en conformité avec la grille CCNEAC/SYNDEAC (réévaluation du net salarial de 2.800 € à 3.000€);
- le passage du statut d'intermittent à celui de permanent pour le poste de Directeur Technique prévu dès janvier 2012;
- la réévaluation du Taux horaire brut des intermittents.

Le déséquilibre des finances oblige la direction à la plus grande prudence pour 2013 et 2014 et 2015. Par voie de conséquence la direction a proposé au conseil d'administration de l'ADAC de surseoir, de nouveau pour les années 2013, 2014, 2015 à la réévaluation du salaire du Directeur. En revanche, la direction a proposé et matérialisé par écrit l'embauche comme permanent du directeur technique à partir du 1er janvier 2014 dans une volumétrie budgétaire proche de celle de l'administrateur.

La politique salariale proposée par le Directeur est de réduire l'écart entre le plus bas et le plus haut salaire (3,3 à ce jour) et de veiller au relèvement des bas salaires. Ce qui a été le cas pour les intermittents. Les perspectives budgétaires et les financements publics de la culture s'accompagnent d'une masse salariale constante pour les prochains exercices budgétaires.

En 2015, seul un contrat de travail a été réévalué financièrement afin d'encourager l'investissement personnel de l'Attachée à l'Information qui s'engage à ré-internaliser certaines tâches de communication actuellement sous-traitées et participer à des économies substantielles de communication.

II- Description des actions réalisées dans le cadre de la délégation de service public

II-2-1 – Généraux:

Placé sous la direction de Frank-Eric Retière, le projet artistique et culturel s'établit autour de trois axes:

- . Affirmer la création artistique d'aujourd'hui,
- . Présenter et rendre accessible au plus grand nombre le meilleur de la création artistique contemporaine,
- . Favoriser la circulation des spectacles au sein de la Communauté de Communes du Briançonnais.

L'élément marquant de l'année 2014 est que le projet artistique et culturel du Directeur a été conventionné par la DRAC PACA. Pour la première fois de son histoire le Théâtre obtient un label et devient scène conventionnée pour les écritures d'ici et d'ailleurs. Cette reconnaissance de l'Etat assoit le projet, le place dans l'hexagone comme un lieu de création et de diffusion artistique de qualité. La scène est conventionnée pour trois ans (2014, 2015, 2016).

2015 a été marqué en son début d'année par la venue du D.R.A.C. Adjoint et d'un de ses conseillers qui ont répondu présents à l'invitation du Président de la Communauté de Communes du Briançonnais. L'Etat, sous réserve d'un engagement concomitant de la Communauté de Communes du Briançonnais et de la Ville de Briançon en matière culturelle, a proposé la mise en place d'un pacte culturel signé par le Ministre de la Culture et de la Communication, en personne.

II-2-2- Par Mission:

II-2-2-1. Affirmer la création artistique d'aujourd'hui:

Durant la saison 2014-2015, le théâtre du Briançonnais a accueilli deux résidences de création artistique et deux créations artistiques :

Deux résidences de création artistique et deux créations artistiques:

Deux résidences de création artistique:

II-2-2-1.1 Le sable dans les yeux de Bénédicte Couka/ mise en scène/ Lucile Jourdan:

Artiste associée au théâtre du Briançonnais, Lucile Jourdan, metteuse en scène de la compagnie Les Passeurs a été en résidence de création du 27 octobre au 1er novembre 2014. C'est la deuxième résidence de création de Lucile Jourdan depuis qu'elle est artiste associée au théâtre du Briançonnais. C'est la première fois qu'un texte de Bénédicte Couka, auteure française, prix Lansman 2012 est porté à la scène. Il sera diffusé cet été dans le cadre du festival d'Avignon à la maison du théâtre pour enfants-Monclar.

II-2-2-1.2 Au-dessus de la Plaine de Claire Gatineau/ Mise en scène: Claire Gatineau et Viviane Escazut:

Du 27 avril 2014 au 11 mai 2015, nous avons accueilli en résidence de création Claire Gatineau et Viviane Escazut, metteuses en scène et pour Claire Gatineau, auteure française d'Au-dessus de la plaine, un texte ancré dans la terre du Briançonnais et ouvert sur l'universel de nos migrations.

II-2-2-2. Rendre accessible au plus grand nombre le meilleur de la création artistique contemporaine:

Au cours de la saison 2014-2015, le Théâtre du Briançonnais a diffusé 25 spectacles et 86 représentations toutes disciplines confondues (Théâtre, Danse, Musique du Monde, Jazz, Cirque), créé 2 spectacles (Le sable dans les yeux de Bénédicte Couka, mise en scène de Lucile Jourdan et Au-dessus de la plaine de Claire Gatineau/ mise en scène de Claire Gatineau et de Viviane Escazut).

La saison a été présentée le 13 juin 2014 en présence de 240 spectateurs. Depuis l'ouverture de saison, le 07 octobre 2014 jusqu'à ce jour (11/05/15) le théâtre du Briançonnais a accueilli 12.796 spectateurs.

Au cours de la saison 2014-2015, le Théâtre du Briançonnais a diffusé 25 spectacles et 86 représentations toutes disciplines confondues (Théâtre, Danse, Musique du Monde, Jazz, Cirque), créé 2 spectacles (Le sable dans les yeux de Bénédicte Couka, mise en scène de Lucile Jourdan et Au-dessus de la plaine de Claire Gatineau/ mise en scène de Claire Gatineau et de Viviane Escazut).

La saison a été présentée le 13 juin 2014 en présence de 240 spectateurs. Depuis l'ouverture de saison, le 07 octobre 2014 jusqu'à ce jour (11/05/2015) le théâtre du Briançonnais a accueilli 13.152 spectateurs au lieu de 14.394 spectateurs durant la saison 13-14 et 13.668 spectateurs pour la saison 12-13.

II-2-2-2.1 En Théâtre,

Nous avons accueilli:

-En Traversées: (Mont-Dauphin,cours de l'Arsenal/13/10/2014/20h30 L'Argentière: Gymnase le quartz/14/10/14/20h30/ Guillestre, salle polyvalente /14/10/14 20h30/ Puy Saint-Pierre, cour de l'école du Pinet/ 15/10/14 / 20h30/Villard Saint-Pancrace, parking de la maison de la montagne 16/10/14/ 20h30/Villar d'arène, Grange de la cime, 20h30);

Aux p'tits oignons/ Cie Kitschenette/ Ecriture et mise en scène: Alexandre Pavlata et Vera Schütz/ du 13 au 17 octobre 2014 à 20h30/ 6 représentations tout public: 467 spectateurs Jauge: 600 spectateurs/ Taux de remplissage: 78%;

Le sable dans les yeux/ cie Les Passeurs/ mise en scène: Lucile Jourdan/ Cie Les Passeurs/ du 19 au 21 novembre 2014/ 9h45/14h/15h/20h30/ 6 représentations/1.228 spectateurs/Jauge:1.476 spectateurs/ Taux de remplissage: 83%;

Sur le sentier d'Antigone d'après Sophocle/ mise en scène: Philippe Car/ agence de voyages imaginaires/ 5 décembre 2014/ 14h et 20h30/ 617 spectateurs/ Jauge: 728 spectateurs/ Taux de remplissage: 85%;

L'incroyable destin de René Sarvil, artiste de music-hall/ mise en scène: Frédéric Muhl Valentin/ Cie Les Carboni/ 9 janvier 2015/ 20h30/274 spectateurs/ Jauge: 342 spectateurs/ Taux de remplissage: 80%;

A la porte de Nicolas Turon/ Mise en scène: Odile Rousselet/ Cie des Ô/ du 20 au 22 janvier 2015/15h et 19h/1.174 spectateurs/ Jauge: 1584 spectateurs/ Taux de remplissage: 74%;

L'héritage/ de et avec Laurent Eyraud-Chaume/Cie Le Pas de l'Oiseau/ En traversée, du 09 au 13 février 2015 à 20h30/ 9 février: Villard d'Arène, salle du conseil municipal/10 février: Villard Saint-Pancrace, salle Saint-Paul/11 février: Val des Près, salle du conseil municipal/12 février: Guillestre, Cinéma le Rioubel/ 13 février: L'Argentière, foyer-culturel. 341 spectateurs/ Jauge: 400 spectateurs/ Taux de remplissage: 85%;

Boite à gants de et par Clément Paré et Grégory Truchet/ La toute petite compagnie/ du 9 au 13 mars 2015/ 9h45/14h/15h/19h. 1.518 spectateurs/ Jauge: 1.740 spectateurs/ Taux de remplissage: 87%;

Braies de Catherine Verlaguet Mise en scène: Philippe Boronad/ cie Artefact/ 17 mars 2015/ 10h/14h et 19h/ 674 spectateurs/ Taux de remplissage: 91%;

Illuminations/chorégraphie: Hervé Koubi/ Cie Hervé Koubi/ 20 mars 2015/20h30/ 358 spectateurs / Taux de remplissage: 100%;

Loulou d'après Grégoire Solotareff/ Cie les Muettes Bavardes/ 21,22,24 avril 2015/20h30/ 9h/9h45/10h15/15h/19h/ 1309 spectateurs/Taux de remplissage: 76 %;

Au-dessus de la plaine/texte de Claire Gatineau/ mise en scène: Viviane Escazut et Claire Gatineau/ 12 mai 2015/ 10h et 19h / 326 spectateurs/ Taux de remplissage: 63% et 85 %;

Macbeth en forêt/ 14,15,16 mai 2015/ Théâtre en plein air/ Mise en forêt : Hervée de Lafond et Jacques Livchine/ Théâtre de l'Unité / 305 spectateurs/ Taux de remplissage: 68 %;

II-2-2-2.2 En Musiques du Monde:

La saison 2014-2015 a débuté avec le concert complet de Winston Mcanuff et fixi vendredi 07 Octobre 2014 à 20h30/ 390 spectateurs/ Taux de remplissage: 107%). Le concert du Majid Bekkas quartet (vendredi 17 octobre 2014 à 20h30) a réuni 185 spectateurs pour une jauge fixée à 246 spectateurs. (Taux de remplissage: 75%).

La saison musicale s'est poursuivie avec les concerts suivants:

Kamilya Jubran et Sarah Murcia / Mardi 16 décembre 2014/20h30/165 spectateurs/Jauge:246 spectateurs/ taux de remplissage: 67%.

World Kora Trio /vendredi 16 janvier 2015 /20h30/245 spectateurs/ Jauge: 246 spectateurs/ taux de remplissage: 100%.

II-2-2-2.3 En Jazz:

Avec la diffusion de 8 concerts gratuits Jazz au Village, au sein de la Communauté de Communes du Briançonnais, du Passport Jazz quartet, dans le cadre de Jazz au Village et une moyenne de 30 spectateurs par concert.

Avec **Vincent Peirani** et son nouvel album Living Being /Vendredi 06 février 2015 376 spectateurs/Jauge: 376 places/taux de remplissage: 110%.

Avec **Sandra Nkaké et Jî Drû** / vendredi 27 mars 2015, 169 spectateurs/Jauge: 246 places/Taux de remplissage: 99%.

II-2-2-2.4 En Musique Contemporaine:

Concert Ophélie Gaillard et Hae Sun Kang/ vendredi 20 février 2015/126 spectateurs/ Jauge: 246 spectateurs. Taux de remplissage: 51%.

II-2-2-2.6 En Cirque:

Les Rois Vagabonds / Concerto pour deux clowns/ de et avec Julia Moa Caprez et Igor Sellem/ vendredi 7 novembre 2014/20h30/ 360 spectateurs/ Jauge : 364 spectateurs. Taux de remplissage: 100%;

Opticirque, cabinet de curiosités/ du lundi 30 mars au vendredi 3 avril 2015/ de et par Nicolas Longuechaud/ Cie Longshow/ tournée dans les écoles du grand briançonnais.

II-2-2-2.7 En Danse:

Au cours de la saison 14-15, nous avons accueilli un spectacle de danses du monde et hip-hop:

. Ce que le jour doit à la nuit / chorégraphie Hervé Koubi/ Cie Hervé Koubi/vendredi 20 mars 2015 à 20h30/ 328 spectateurs/ jauge: 364 spectateurs/ Taux de remplissage: 99%;

II-2-2-3 Favoriser la circulation des spectacles au sein de la Communauté de Communes du Briançonnais et au-delà:

Avec la présentation des Traversées, spectacles (petites formes) en tournée au sein des treize communes de la communauté de communes du briançonnais ainsi qu'à l'Argentière La Bessée et Guillestre:

> **Aux p'tits oignons**/ Cie Kitschenette/ Ecriture et mise en scène: Alexandre Pavlata et Vera Schütz/ du 13 au 17 octobre 2014 à 20h30/ 6 représentations tout public: 467 spectateurs Jauge: 600 spectateurs/ Taux de remplissage: 78%.

>**L'héritage**/ de et avec Laurent Eyraud-Chaume/Cie Le Pas de l'Oiseau/du 09 au 13 février 2015 à 20h30/ 341 spectateurs/ Jauge: 400 spectateurs/ Taux de remplissage: 85%.

> **Je hais les Gosses**/ Chanson française/ Entre 2 caisses chante Allain Leprest/ Mise en scène: Juliette/ du 13 au

18 avril 2016/ 20h30/ Les Alberts, l'Argentière, Villard Saint-Pancrace, Villar d'Arène, Guilfestre, le Monétier
Les Bains/ 472 spectateurs/Taux de remplissage: 79%.

. Jazz au Village /Passport Jazz Quartet (8 concerts au sein des communes de la C.C.B. du 27 janvier au 30 juin 2015/300 spectateurs)

Partenariat Altitude Jazz Festival 2015:

Le théâtre du Briançonnais a pris en charge le coût des techniciens des concerts d'ouverture (Natalia M King: 23 janvier 2015) et de fermeture du Festival (Jazz au village et «Music is my home» acte 3 de Raphaël Imbert et le Slurp Brass Band.

Au total, au 18 mai 2015, le théâtre du Briançonnais totalise (hors Altitude Jazz Festival et Jazz au Village) 13.152 entrées sur la programmation artistique et culturelle du Théâtre 2014-2015, qui se répartissent comme suit:

- . plein tarif: 677 entrées (514 entrées pour la saison 13/14)
 - . tarif réduit: 200 entrées (261 entrées pour la saison 13/14)
 - . tarif jeune: 1.263 entrées (1.236 entrées pour la saison 13/14)
 - . tarif solidaire: 292 entrées (298 entrées pour la saison 13/14)
 - . dernière minute: 212 entrées (352 entrées pour la saison 13/14)
 - . Pass Art: 449 entrées (359 entrées pour la saison 13/14)
 - . Tarif spécial*: 476 entrées (381 entrées pour la saison 13/14)
 - . Exonérés: 69 entrées (126 entrées pour la saison 13/14)
 - . Partenaire: 138 entrées (185 entrées pour la saison 13/14)
 - . Abonnement un peu: 232 entrées (247 entrées pour la saison 13/14)
 - . Abonnement beaucoup: 520 entrées (511 entrées pour la saison 13/14)
 - . Abonnement passionné: 572 entrées (763 entrées pour la saison 13/14)
 - . Abonnement découverte: 131 entrées (89 entrées pour la saison 13/14)
 - . Abonnement CE: 417 entrées (363 entrées pour la saison 13/14)
 - . Abonnement jeune: 380 entrées (318 entrées pour la saison 13/14)
 - . «Abonnement MJC»: 351 entrées (288 entrées pour la saison 13/14)
 - . Abonnement UTL: 86 entrées (69 entrées pour la saison 13/14)
 - . «Abonnement Conservatoire du Briançonnais»: 145 entrées (98 entrées pour la saison 13/14)
 - . Tarif préférentiel: 91 entrées au lieu de 280 entrées pour la saison 13/14.
 - . Collège au Théâtre: 625 entrées au lieu de 299 entrées pour la saison 13/14.
 - . Abonnement Beaux Arts: 30 entrées au lieu de 40 entrées pour la saison 13/14.
 - . Abonnement Fidelio offert: 11 entrées au lieu de 11 entrées pour la saison 13/14
 - . Invitations: 1.218 (1.045 entrées pour la saison 13/14)
- *(pour les spectacles destinés aux élèves des collèges Vauban et Garcins)

Jeune public:

- . parcours: 3.623 entrées (2.438 entrées pour la saison 13/14)
- . hors parcours: 813 entrées (1.160 entrées pour la saison 13/14)

Le nombre total d'abonnements pour la saison 2014-2015 est de 477 (412 abonnements pour la saison 13/14). En revanche, il est à observer que les 477 abonnements correspondent à 2.600 au lieu de 2.404 entrées pour la saison 2013-2014.

Le taux de remplissage est de 87 % (76% pour la saison 13/14). Le prix moyen du billet (hors parcours jeune public) s'établit à 9.57 € au lieu de 6.55 € pour la saison 13/14.

Dans le cadre de la délégation de service public et le théâtre du Briançonnais a été mis à disposition soit

gracieusement dans le cadre de la DSP, soit de manière payante durant l'année 2014-2015.

- du Conservatoire du Briançonnais: 25 jours (28 jours pour la saison 2013-2014) ;
- de la MJC du Briançonnais: 10 jours (8 jours pour la saison 2013-2014);
- de la Bibliothèque de la Ville de Briançon: 2 jours pour la saison 14-15.
- du Lycée d'Altitude de Briançon: 35 jours pour la saison 14-15;
- du Collège Vauban: 6 jours pour la saison 14-15;
- du CEDRA: 5 jours (4 jours pour la saison 2013-2014);
- de la Ville de Briançon: 1 jour (6,5 jours pour la saison 2013-2014);
- de l'Altitude Jazz Festival: 16 jours (16 jours pour la saison 2013-2014);
- de l'association les Chaussons d'Argent: 2 jours;
- du C.B.G.A. (option: 4 jours).

Du premier mai 2014 au 30 avril 2015, le théâtre du Briançonnais a été occupé 226 jours (pour 198 jours en 2013-2014 et 227 jours pour la saison 2012-2013), soit (hormis les mois de juillet et d'août) un taux d'occupation du lieu de 75%.

II-2-2.4- Responsable Unique de Sécurité

. Actions réalisées et à conduire.

Les installations du bâtiment ont été vérifiées. (Tableau ci-joint). Le directeur, responsable unique de sécurité et le directeur technique ont été reçus à la formation obligatoire sécurité liée à la licence d'entrepreneur de spectacle. Le directeur technique a élaboré un ensemble de procédures à mettre en œuvre en cas d'évacuation du bâtiment et a informé toute l'équipe y compris les ouvriers du respect de leur exécution.

Chaque attributaire de salle (location) est informé du respect des règles et du règlement intérieur. Le bâtiment comporte de nombreux désordres dont certains ont été réglés:

- . étanchéité des toitures;
- . couverture de la cours anglaise;
- . changement de la chaudière;
- . réfection de la façade;
- . remplacement de tous les cumulus (cuisine, sanitaires, loges);
- . remplacement des bow windows de la salle Jérôme Deschamps qui menaçaient de s'effondrer.

D'autres désordres demeurent:

- . décharge de neige sur les accès publics;
- . des circuits de chauffage ne fonctionnent pas correctement (salle 6);
- . l'isolation du bâtiment est quasi inexistante, ce qui induit un mauvais confort thermique pour les publics et l'équipe ainsi que des consommations de fioul exorbitantes;
- . le plancher de la salle 6 est très détérioré, il y a des trous importants;
- . les centrales de traitement d'air sont dépourvues de filtres depuis mai 2011, ce qui induit une non-conformité à la réglementation relative aux normes sanitaires et des nuisances à la santé publique (légionellose);
- . le tableau électrique de la cuisine a été déclaré vétuste lors de dernier contrôle Apave;
- . le plancher de scène est de plus en plus détérioré, des lames de bois cassent, ce qui est source de danger à la fois pour les artistes et pour les techniciens;
- . de nombreux disjoncteurs dans les armoires électriques sont vétustes;
- . le plancher du foyer bar n'est plus protégé et s'abîme. Les loges auraient besoin d'être rénovés.

L'équipe est formée chaque année à l'utilisation du SSI.

III- Analyse financière et comptable des opérations afférentes à l'exécution de la mission.

III-1- Compte rendu financiers

III-1-1- Compte rendu de la délégation

Rapport de gestion de l'année 2014 de l'ADAC/CCB
Théâtre du Briançonnais
Scène conventionnée pour les écritures d'ici et d'ailleurs

Introduction générale**Mode de présentation des comptes annuels et méthodes d'évaluation.**

Le présent rapport de gestion est établi à partir des chiffres du projet de résultat et du bilan 2014, proposé par le cabinet Alpes Provence Consultant.

Au regard de l'activité spécifique et de la Délégation de service public (DSP), il convient d'explicitier et de proposer une analyse de la gestion de l'exercice 2014, qui part du 1^{er} janvier 2014 et finit le 31 décembre 2014. L'exercice comptable est donc décalé avec la saison et recoupe de fait deux saisons d'activités, la fin de la saison 13/14 (1^{er} semestre 2013) et le début de la saison 14/15 (4^{ième} trimestre 2013)

Contexte

Il s'agit du troisième exercice du Théâtre du Briançonnais qui se déroule sur 12 mois d'exploitation.

3. Le Résultat

Le total des charges 2014 se monte à **800 557.42** euros HT

Le total des produits 2014 se monte à **832 081.11** euros HT

Le résultat de l'exercice est de **+31 523,59** euros HT

Pour la première fois depuis le début de l'obtention de la DSP par l'association, le résultat est positif. En comparaison, le résultat 2013 était de **-39 157** euros HT.

Ce résultat permet de ramener le déficit cumulé à **86 202.33** euros HT.

– Etude des produits 2014

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2014, les produits de l'association ADAC-CCB se montent à **832 081.11 euros** soit une baisse de 5.13% par rapport à 2013.

Les ressources propres (chiffres d'affaires net) :

Elles se montent à **102 056.99 €**(soit 12.26% des produits).

PRODUITS	%	2014	2013	écart	Variation en %
Billetterie	10.66%	88 748.53	91 973.07	-3 224.54	-3.50%
Location de salles	0.73%	6 080.00	6 224.68	-144.68	-2.32%
Mécénat-Partenaires Privés	0.00%	0.00	3 000.00	-3.000,00	-100.00%
Actions artistiques	0.67%	5 620.50	672.32	+4 948.18	+735.98%
Autres pdts (bar, refacturation...)	0.19 %	1 607.96	2 554.66	-946.70	-37.05%
Recettes Propres	12.26%	102 056.99	104 424.73	-2 367.74	-2.27%

Les recettes de locations de salles (6.080 € HT) restent stables d'une année sur l'autre.

La recherche de mécènes, amorcée en 2011, obtient toujours un résultat limité mais tangible avec Les Grands Bains (3.000 €). L'entreprise reste fidèle en 2014-2015 : la convention a été signée courant 2015 avec un montant à la hausse (3500 euros) et un spectacle acheté, ce qui explique que la somme n'apparaît pas dans le bilan. Pour cette raison, il n'y a pas eu d'engagement financier réel sur l'exercice 2014.

Il faut noter le développement des actions artistiques durant l'exercice 2014, notamment en mettant en place des projets à la fois avec les artistes programmés et les structures de la CCB (MJC, Conservatoire).

Par ailleurs, il faut noter l'augmentation des autres ressources propres, conséquence directe des partenariats mis en œuvre à partir de la rentrée 2014.

Les subventions 2014 :

	2014	2013	écart	%
CCB	391 578.00	396 271.00	-4 693.00	-1.25%
Drac paca / Etat dont	57 206.10	68 109.47	-10 903.37	-16%
Fonctionnement	39 061.00	0.00		
Milieu scolaire	12 400.00	15 400.00		
FNADT	0.00	44 030.10		
Aide à l'emploi	5 745.10	8 679.37		
Conseil Rég Paca dont	149 363.30	137 927.22	+11 436.08	+8.29%
Fonctionnement	102 903.30	125 927.22		
CIMA	22 460.00			
Adac	24 000.00	12 000.00		
Conseil Général 05	102 533.00	102 736.95	-203.95	-2.08%
Autres communes	6 511.00	9 784.48	-3 273.48	-33.45%
Europe	4 707.90	35 449.86	-30 741.96	-100.00%
ONDA	1.050.00	3 550.00	-2 500.00	-70.42%
Aide financière Secours populaire	1000	1000	0.00	0%
	713 949.30	754 828.98	-40 879.68	-5.41%

Les montants de subvention a baissé de 40 879.68 euros.

Paradoxalement, l'obtention du label de Scène conventionnée, même si celui-ci amène une assise à l'activité du tdB, n'a pas été suivi d'un réajustement des aides de l'Etat, mais a permis, dans une moindre mesure de compenser la disparition du FNADT (-10 903.37 euros)

La somme du Conseil Régional est en augmentation du fait de l'obtention en 2014 de la création du poste ADAC du directeur technique pour (16 000 euros) avec l'aide dégressive de l'aide du poste ADAC de l'administrateur passant de 12 000 euros à 6 000.00 euros.

En 2013 et 2014, le montant de l'aide au fonctionnement est de 100 000.00 euros et d'une aide CIMA de 23 331.00 TTC en 2013 et 23 000 euros TTC en 2014.

Le Conseil Général a maintenu son montant de subvention comme en 2013.

Lors de sa prise de fonction, le nouvel administrateur a dû reprendre le dossier en profondeur, ce qui a retardé les versements sur le projet Alcotra en 2014. Le solde de 27 792.24 euros TTC sera obtenu en 2015. La baisse de 30 741.96 euros explique en grande partie la baisse de subvention.

Le soutien de l'ONDA via les garanties est en baisse du fait de baisse de crédits de cet organisme.

– Les charges

Le montant total des charges s'élève à **800 557.42 €**.

Pour la saison 2014-15 (2^{ème} semestre 2014), les orientations choisies sont de baisser les postes (hors masses salariales) de -10% à 20 % en moyenne, afin que l'effort puisse favoriser le rééquilibrage budgétaire et financier.

Certains postes ont subi une baisse plus importante, comme les frais d'accueil et transport des artistes communément appelés « + + », les apports en production, les missions de personnel et la masse salariale des intermittents, ainsi que les frais bancaires.

Les charges artistiques

CHARGES ARTISTIQUES	%	2014	2013	écart	variation en %
ARTISTIQUE					
Accueil spectacles en diffusion	26.19 %	209 740	259 077	-49 337	-19.04 %
Droits d'auteurs	2.34 %	18 736	11 650	+7 086	+60.82 %
Ateliers – formation – stage	1.45 %	11 652	20.765	-4 538	-21.85 %
Salaires intermittents bruts technique	6.56 %	52 581	78 869	-26 288	-33.33 %
Salaires intermittents bruts artiste	0.46%	3705	1314	+2391	+181.96 %
TOTAL CHARGES ARTISTIQUES	37.02%	296 414	370.377	-73 963	-19.96 %

Les charges artistiques restent stables: l'application de la baisse de 10% a été faite sur les cachets artistiques et un effort de négociation a permis de réduire certains coûts d'accueil de 20 à 25%.

Cette baisse a eu des effets sur l'emploi avec une baisse de la masse salariale du personnel technique, incidence directe des dispositions restrictives prises en 2014.

Les charges de communication:

CHARGES COMMUNICATION	%	2014	2013	écart	Variation en %
- <i>Communication</i>	3 %	28 468.14	30 563.11	-2 094.97	-6.85 %
- <i>Annonces et insertions</i>	1.09%	8 789.49	11 533.93	-2 744.44	-23.79%
- <i>Cadeaux artistes</i>	0.11%	931.00	439.00	+492.00	+112.07%
- Total charges communication	4.77%	38 188.63	42 536.04	-4347.41	-10.22%

Les charges de communication dites « institutionnelles » s'élèvent à 28 468.14 € et concernent la communication du Théâtre du Briançonnais : programme de saison, envois en nombre, affichage, site internet, etc ... Les annonces/insertions liées aux spectacles sont comptabilisée en communication et sont d'un montant de 8 789.49 €.

Les charges de communication du Théâtre représentent 4.77 % du budget, ce qui à première vue est faible, dans la mesure où l'on estime la norme à 10% du budget total.

Toutefois, si l'on prend en compte l'ensemble de la communication (spectacles inclus) et la masse salariale de l'Attachée à la Communication et du responsable d'affichage, le taux de charge de communication est de 8,79 % (8.73% en 2013) ce qui place les dépenses de communication dans la norme.

La masse salariale des permanents:

CHARGES : masse salariale	2014	2013	écart	Variation en %
Salaire brut Directeur TP	43 094	43 170	-76	-0.17%
Salaire brut Administrateur TP (arr fevrier)	33 386	35 169	+3696	+10.50%
Salaire brut Administrateur TP (depart)	5 479			
Salaire brut Ass. comptable à ¾ T	12 962	13 020	-58	-0.44%
Salaire brut Attachée Info/com TD	24 668	23 619	+1049	+4.44%
Salaire brut Attachée RP TP	23.384	17 359	6025	+34.70%
Salaire brut Attachée RP TP (départ)	7 896	21 060	-13164	-62.50%
Salaire Chargée Accueil billetterie TP	6 614	1 906	+4708	+247.00%
Salaire CDD remplacement congé parental	13 261	10 045	+3216	+32.01%
Salaire brut Directeur Technique TP	35 552	17 796	+17756	+998.85%
S/Total masse salariale (1)	206 290	183 144	+23146	+12.63%
Salaire brut responsable affichage	7 423	10.388	-2915	-28.06%
Salaires bruts Ouvreurs CDII	10 775	12 152	-1337	-11.00%
Sous-total (2)	18 198	22 490	-4292	-35.31%
Charges sociales (3)	100 538	105 805	-5267	-4.97%
total Masse Salariale (1)+(2)+(3)	325 026	311 439	+13587	+12.84%
Prime de fin d'année	640	1419	-779	-54.00%
Congés payés	-2819	NP		NP
Indemnités spéciales	1461	7280	-5819	-79.93%

Le tableau présente la masse salariale des postes de permanents (CDI, Contrats aidés, CDD remplacement), les CDII (postes d'hôtes et d'hôtesse d'accueil et responsable affichage), ainsi que le poste de CDDU de directeur technique, dont la masse salariale est conséquente. Les postes de CCDU ne sont pas intégrés à ce tableau.

La masse salariale des postes permanents évolue du fait de la création du poste de Directeur Technique sous poste ADAC (aide 2014 : 18 000 euros).

La plupart des postes ayant connu des remplacements provisoires ou définitifs, l'augmentation de la masse salariale n'est pas le reflet de la réalité. Hormis la création du poste de directeur technique, celle-ci reste stable.

La baisse d'activité sur le second semestre fait apparaître une baisse logique de la masse salariale des CDII.

En avril 2014, le montant de la rupture conventionnelle de la chargée des relations publiques est de 1461.38 euros.

Une prime de fin d'année de 640 euros a été attribuée sous forme de bons-cadeaux aux salariés permanents en 2014, soit une baisse de 54% par rapport à l'année 2013.

Les charges de fonctionnement

Charges de fonctionnement	2014	2013	écart	variation en %
Fonctionnement (charges courantes)	113 607	154 362	-40 755	-26.40%
Honoraires (CAC/Expert-comptable)	8 089	8 417	-328	-3.89%
Charges exceptionnelles	1.880	25 681	-23 981	-93.38%
S/total fonctionnement	123 576	188 460	-64 884	-34.42%
Impôts et taxes	9 930	10 832	-902	-9.87%
Dotation aux amortissements	8 232	9 132	-900	-9.85%
Total des Charges de Fonctionnement	141 738	208 424	-66 686	-31.99%

On note quelques variations notables dans les charges de fonctionnement :

- Fluides théâtre **-27 666.80** euros (avec suppression de la subvention exceptionnelle de 16 000 euros en 2013).
- Baisse des frais bancaires de 1 279 euros avec moins de recours au Dailly en 2014
- Baisse d'environ 10% de l'ensemble des postes avec un effort sur le fonctionnement après négociation avec les fournisseurs

– Un résultat bénéficiaire

Le montant des produits s'élevant à **832 081.11 €** et celui des charges à **800 557.42 €** le résultat de l'exercice 2013 est de **+31 523.69 €**.

En revanche, **ce chiffre est la résultante d'un effort impliquant des contraintes fortes qui ne reflètent pas le fonctionnement d'un théâtre en ordre de marche** et mais fonctionne en flux tendu, tant au niveau économique que social.

Pour 2014, il faut constater une baisse des produits compensée par un contrôle des dépenses et un réajustement de l'activité artistique en lien avec les moyens disponibles.

La baisse des financements publics dans la culture augure des exercices futurs complexes à réaliser, d'autant plus que **les frais de fonctionnement ne sont plus compressibles**, et que **seuls la volonté culturelle et le rééquilibrage des partenaires financiers** assureront un avenir pérenne au théâtre du Briançonnais.

III-2-1-Contributions du délégué

Contribution en conformité avec la DSP.

III-2-2-Garanties d'emprunt

Aucune garantie d'emprunt souscrite par l'association.

III-2-3-Etat de la dette en lien avec le délégataire

Aucune dette.

III-2-4-Etat des créances en lien avec le délégataire

Aucune créance.

III-3- Méthode d'établissement du compte de résultat

Conforme aux normes comptables en vigueur.

III-3-1 Clés de répartition de la comptabilité analytique (affectation des charges directes et indirectes)

Une comptabilité analytique a été mise en œuvre par l'Administrateur.

III-3- 2 Clés de répartition des charges de structure sur la délégation

Aucune.

III-3- 3 Calcul des amortissements

Conforme aux normes fiscales et comptables en vigueur.

IV-Analyse de la qualité du service

IV-1- Continuité du service

IV-1-1- Effectif par mission et total d'E.T.P.

L'équipe est constituée de 7 permanents.

L'effectif en équivalent temps plein s'élève à un total de **9,9** et s'établit comme suit:

.Emplois administratifs: 6,3 ETP

.Emplois techniques: 3,6 ETP

Il est à noter que ce taux est bas, en rapport de l'activité et a baissé par rapport à fin 2013:10,45. Il est inférieur à la moyenne des scènes conventionnées de la Région PACA.

IV-1-2- Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture au public du théâtre du Briançonnais durant la saison 2014-2015 ont été les suivants: mardi, jeudi et vendredi de 13h à 18h30 ainsi que le mercredi de 9h30 à 12h30 et une heure avant chaque représentation. L'administration du Théâtre est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

IV-1-3- Interruption de service

Le théâtre du Briançonnais est fermé annuellement du 1er au 31 août.

La billetterie est fermée au public les jours fériés et durant les vacances scolaires.

IV-2- Analyse de la fréquentation

IV-2- 1 Nombre total de spectateurs par spectacle (payants et exonérés) et pour la saison 2014-2015

Indiqué en annexe dans tableau ci-joint.

IV-2- 2 Taux de remplissage par spectacle (payants et exonérés) et pour l'année

Indiqué en annexe dans tableau ci-joint.

IV-2- 3 Origine des publics

Indiqué en annexe dans tableau ci-joint.

IV-2- 4 Recettes de billetterie par type de spectacle

Indiqué en annexe dans tableau ci-joint.

IV-3 Autres indicateurs de qualité proposés par le délégataire :

. indicateurs pour l'évaluation annuelle de la qualité de service

.1. Capacité à favoriser l'équilibre budgétaire:

Après trois exercices déficitaires (2011,2012,2013), l'exercice budgétaire 2014 est excédentaire :+ **27.083€**(résultat d'exploitation). Le déficit cumulé a été ramené de – **116.119 €**(au 31.12.2013) à – **86.202€**(au 31.12.2014).

L'achèvement du projet européen en 2013, le maintien de la subvention de la Communauté de Communes du Briançonnais au plancher de la DSP, la nouvelle baisse de la subvention du Conseil Général 05 (-5000€) en 2014 après une baisse dès 2011 de 15.000€ soit -60.000€ en quatre ans, la réévaluation inespérée en mai 2015 de la subvention de la DRAC (+20.000€) qui reste en deçà de celle du Département et de la Région, rendront difficile, l'équilibre budgétaire pour 2015 qui est recherché par la Direction.

L'objectif est d'essayer de ramener à -50.000 € le déficit cumulé au 31.12.2015.

Malgré ces moyens financiers insuffisants en rapport de l'activité, l'administrateur du théâtre, continue à baisser les coûts de fonctionnement (renégociation par exemple du contrat de téléphonie, recherche incessante d'économies, maintien de la masse salariale à niveau) et le Directeur s'est investi pleinement dans la recherche de nouveaux produits tant auprès de partenaires publics (Dossier CIMA de 40.000€ déposé à la Région PACA) que de partenaires privés (dossiers déposés auprès de la Fondation de France, Fondation Casino, Fondation Audiens, Fondation SNCF).

Ces recherches de nouveaux produits vis à vis de partenaires privés même s'il faut souligner qu'elles restent positives n'en demeurent pas moins aléatoires et pour le moment, souvent décevantes. La prudence est de mise. Il n'empêche que nous continuerons dans cette voie, tant le modèle économique culturel est en train d'être bouleversé et qu'un basculement des financements publics vers les financements privés est observable, sachant que le caractère déficitaire et peu rémunérateur de notre activité, n'attire pas le secteur marchand.

2. maintien ou augmentation des recettes propres:

L'association vient d'élaborer un projet d'une convention triennale (2015-2016-2017) avec le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur sur la base d'une subvention annuelle d'un montant de 100.000 € au titre de Pôle Régional de Développement Culturel. Pour 2014, au titre de la convention en date du 30 juin 2014, l'association a perçu une subvention d'un montant de 100.000€.

L'association a reçu un arrêt attributif du Conseil Général des Hautes-Alpes en date du 15 avril 2014, conformément à la convention annuelle, sur la base d'une subvention annuelle qui a été ramené d'un montant de 105.000 € TTC en 2014 à 100.000€ TTC pour 2015.

L'association intervient dans le cadre d'une Délégation de Service public établie pour cinq ans (2011-2016) avec la Communauté de Communes du Briançonnais sur la base d'une dotation annuelle fixée à 383.886 € H.T.

La Présidente de L'association, Carole Payen, le Président de la Communauté de Communes du Briançonnais, Alain Fardella, le Préfet de la Région PACA, Michel Cadot, le Directeur, Frank-Eric Retière ont signé une convention d'objectifs de 3ans (2014,2015,2016) avec la DRAC PACA au titre de la scène conventionnée le 20 juin 2014.

La Présidente de l'Association a signé avec le DRAC PACA, une convention annuelle d'objectifs d'un montant de 52.400 € pour l'année 2014.

Compte tenu d'une volumétrie de spectacles fixés à 25 spectacles et 80-90 représentations en moyenne, les recettes de billetterie s'établissent entre 80.000 € H.T. Et 100.000€.

Il est à noter que les tarifs hors abonnement ont été relevés après délibération de l'assemblée plénière de la Communauté de Communes du Briançonnais de 1€.

4. L'obtention de nouvelles sources de financement privées ou publiques:

En 2014, l'association a lancé un crowd funding (financement participatif) afin de financer l'évènement Paroles d'ados et a permis de collecter 1.910 €. Cette opération a appelé l'attention de notre commissaire aux comptes quant au risque de requalification de l'objet de notre association qui n'est pas d'utilité publique. La mise en œuvre et le suivi du financement participatif ont demandé une forte mobilisation interne et l'objectif a été atteint non sans difficulté et stress de l'équipe communication/ relations avec les publics du tdB.

En 2015, un dossier CIMA a été déposé auprès de la Région pour 40.000 € afin de financer Graines de spectateurs (spectacles jeune public).

Au titre du Mécénat d'entreprise, le théâtre du Briançonnais devrait percevoir en 2015, 2000 € de l'établissement des Grands Bains de Monétier au lieu de 3.500 € l'année précédente (43% du fait de la situation financière des Grands Bains).

Au titre de la coopération culturelle, le théâtre du Briançonnais, a signé une convention avec le Secours Populaire qui attribue 1.000€, annuellement, au titre de la compensation de la baisse des crédits de l'Etat (DRAC PACA) en matière éducative et scolaire.

Des dossiers afin de financer un atelier transgénérationnel qui se déroulera sur la prochaine saison 2015- 2016 ont été déposés auprès des fondations Audiens et SNCF. Des dossiers relatifs au financement de «graines de spectateurs» ont été déposés auprès de la Fondation de France et de la Fondation Casino. En revanche, l'imprimerie des deux ponts et optic 2000 de Briançon (Gregory Anne) auto-financent la réalisation d'une pochette porte-billets.

4. Le ratio budget artistique/ budget général:

Pour l'année 2014, le ratio atteint 38,8 %.

5. le ratio masse salariale permanent/ budget général:

Pour l'année 2014, le ratio atteint 36.7 %. Il est inférieur à la moyenne des Pôles régionaux de développement culturel qui était de 40 % en 2010.

6. Le ratio fonctionnement/budget général :

Pour l'année 2014, le ratio s'est élevé à 22,7% du budget général du théâtre du Briançonnais.

7. La capacité d'investissement:

La DSP permet la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement. Compte tenu des délais de fin de DSP, il nous semble sage ne de pas procéder à de nouveaux investissements.

. En matière de fréquentation des publics:

.1. le taux de remplissage des salles:

87% pour la saison 14-15.

. 2. le nombre d'abonnements :

477 abonnements pour la saison 2014-2015, pour 2.600 places vendues.

. 3. le taux de fréquentation des scolaires et sa répartition par cycles:

. 2.120 élèves de cycle I et II (de la petite section au CE1) (85classes/ calcul sur la base d'un effectif moyen de 25 élèves par classe) ont assisté entre un à trois spectacles durant la saison 2014-2015;

. 1.957 élèves de cycle III (CE2 au CM2) (78 classes) ont assisté entre un à trois spectacles au cours de la saison 2014-2015;

. 763 collégiens (25 classes/calcul sur la base d'un effectif moyen de 25 élèves par classe) ont vu un à trois spectacles durant la saison 2014-2015;

. 120 lycéens (4 classes) ont vu un à trois spectacles durant la saison 2014-2015.

Nous avons accueilli: les établissements scolaires de la circonscription de Briançon (qui intègrent les écoles primaires du grand briançonnais dont les plus éloignées sont : La Grave, Guillestre, Risoul, St Clément sur Durance, Eyglies, Arvieux, Baratier) ainsi que les collèges: Les Giraudes à l'Argentière, des Hautes-Vallées à Guillestre, des Garcins et de Vauban à Briançon.

. 4. les enquêtes de satisfaction:

Nos moyens budgétaires ne nous ont pas permis de réaliser des enquêtes de satisfaction, sachant que notre logiciel de billetterie nous livre des indications numériques fiables, tant en termes d'origine géographique que de catégories sociales touchées par le biais des fiches spectateurs/trices.

En matière de gestion de ressources humaines:

1. le taux d'absentéisme: 10 heures
2. le pourcentage affecté par la structure à la formation continue: 1,60 %
3. le nombre de personnels permanents: 9,94 ETP
4. les échelles de rémunération entre la plus basse et la plus haute rémunération de la structure: 3,3

V- Eléments prévisionnels

V-1-Projets nouveaux et actions en cours

L'association est en attente de versement du projet FEDER/ ALCOTRA 2012-2014 intitulé Terre Comuni / Terres communes en partenariat avec la Casa del Teatro de Turin, les scènes conventionnées de Grasse et de Château-Arnoux (Théâtre Durance). Toutes les remontées de dépenses ont été effectuées à ce jour par l'Administrateur du Théâtre et validées par l'autorité de gestion.

A douze mois du renouvellement de la DSP, aucune nouvelle action n'a été lancée.

V-2- Plan d'investissement

Aucun plan d'investissement n'a été déposé. Le fonds de roulement fortement négatif de l'association ne permet aucune capacité d'autofinancement.

V-3- Budget prévisionnel de l'année en cours

. Document ci-joint.

VI- Annexes

VI-1- Tarifs pratiqués

La grille tarifaire est jointe en annexe.

VI-1-1-Mode de détermination

VI-1-2-Evolution

La grille tarifaire 2014-2015 a été modifiée et ce, par délibération votée en assemblée plénière du conseil communautaire de la communauté de communes du Briançonnais. La grille tarifaire ne subira aucune modification pour la saison 15-16.

VI-1-3- Bilan de la politique tarifaire

La politique tarifaire a permis de dépasser le montant de la saison précédente et s'élève à un montant de **102.380 €** au 18 mai 2015. Ce résultat s'explique, pour partie, par un relèvement des tarifs hors abonnement, un accroissement du nombre des représentations des spectacles destinés aux publics familiaux, une programmation séduisante et une fidélisation des publics.

La politique d'abonnement est la suivante :

- . Abonnement un peu (3 spectacles au moins): 15,72%
- . Abonnement beaucoup (de 5 à 9 spectacles): 14,68%
- . Abonnement passionné (10 spectacles ou plus): 11,95%
- . Abonnement Découverte : 9,22%
- . Abonnement jeune : 14,05%
- . Abonnement CE : 15,51%
- . Abonnement UTL : 3,35%
- . Abonnement MJC/CS du Briançonnais : 9,43%
- . Abonnement Conservatoire du Briançonnais: 3,35%
- . Abonnement Beaux-Arts : 1,05%

Il est à noter que le tarif solidaire (8€) a trouvé son public sachant que 292 spectateurs en ont bénéficié durant la saison 14/15.

VII- Autres recettes d'exploitation:

La location des salles: 6.080 € HT pour l'année 2014 (01/01/2014-31/12/2014).

Briançon, le 28 mai 2015

Le Directeur,

Frank-Eric Retière